Gilbert, ouvrier maçon, sur lequel, paraît-il, pèsent les charges les plus accablantes. Il a été écroué à la prison de notre ville.

» Le vol aurait été le mobile du crime. »

— On parle beaucoup à Bordeaux, depuis quelques jours, dit la *Gironde*, de la disparition d'un huissier, M. Laurent.

L'étude de cet officier ministériel était très fréquentée et il passait pour en retirer de beaux bénéfices. Il se trouvait d'ailleurs dans une position assez aisée. Il vivait modestement, avait la confiance absolue de ses clients et d'une grande partie de ses confrères, était d'un commerce agréable.

Or le déficit qu'il laisse est considérable ; il excède 135,000 fr. D'autre part, on raconte que M. Laurent est parti n'em portant pas d'argent. On se demande où ces grosses sommes sont passées.

M. Laurent possédait un parc à huîtres à Arcachon, et fréquemment il y faisait des visites.

Sa fuite date du 3 avril. Dès le 8, la police dressait un procès-verbal : le 10, une visite domiciliaire était pratiquée, et le soir même on procédait à l'apposition des scellés.

— Nous avons annoncé la mort de l'infante Christine, fille du duc de Montpensier. Le *Soleil* rappelle que des six enfants que le duc de Montpensier, Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, fils puîné du roi Louis-Philippe a obtenus de son union avec la princesse Marie-Louise-Ferdinande, infante d'Espagne et sœur de la reine Isabelle II, deux seulement restent actuellement.

La fièvre typhoïde a pris à cette famille successivement une princesse et un prince en bas âge; puis ça été le tour du prince Ferdinand, mort, tout jeune encore, au petit séminaire d'Orléans, où il était élevé par les soins de Mgr Dupanloup, puis c'est la reine Mercédès. Enfin, voilà que disparaît la princesse Christine, l'aînée de cette famille éprouvée après l'infante Isabelle, comtesse de Paris.

Il ne reste plus au duc de Montpensier, de son union avec l'infante Louise d'Espagne, que Mme la comtesse de Paris et le prince Antoine de Bourbon d'Orléans, infant d'Espagne.

—] Mgr l'évêque d'Agen vient de s'associer, par une pétition adressée aux Chambres, à la protestation contre les projets Ferry, rédigée par le cardinal-archevêque de Bordeaux dont il est suffragant.

— Le maire de la ville de Roanne vient de prendre un arrêté en vertu duquel, à l'exception des processions des Rameaux, des Rogations, de la Fête-Dieu et de l'Assomption, toutes les autres processions religieuses sont interdites dans la ville de Roanne.

— Ainsi que nous l'avons dit, Abadie, l'un des assassins de Montreuil, a fait des aveux complets. Mais il nie énergiquement avoir pris une part quelconque aux assassinats de Lecercle et de la veuve Joubert.

De nouvelles arrestations ont été opérées parmi les malfaiteurs qui paraissent avoir fait partie de la bande d'Abadie.

Les confrontations auront lieu à Montreuil à la fin de la semaine.

— Il y a quelques années, une ordonnance de police défendit que les veaux fussent menés aux abattoirs entassés pêle-mêle dans une voiture. Comme quelqu'un approuvait cette mesure qui épargnait aux pauvres animaux des souffrances inutiles :

— Bah ! répondit un boucher, c'est de l'humanité bien inutile. Ces animaux-là étaient « habitués » à aller de la sorte à l'abattoir !

— Le fait est que les veaux n'ont point manifesté clairement qu'ils appréciassent beaucoup la réforme apportée à leur mode de transfèrement. Peut-être la perspective finale gâtait-elle l'agrément du voyage. Mais, objectera-t-on, ils ne se doutent pas du sort qui les attend..... En est-on bien sûr ?

L'abattoir de Fécamp a été, jeudi dernier le théâtre d'une scène qui tendrait à démontrer que certains animaux en pensent là-dessus plus qu'ils ne peuvent en dire. Vers deux heures et demi, un conducteur venait d'amener un bœuf. Tout jusque-là s'était bien passé, Mais, à peine eut-il franchi la porte, l'animal, comprenant sans doute de quoi il s'agissait, manifesta d'une manière non équivoque son désir de s'en aller. Il donna un coup de tête, arracha la corde des mains du gardien et s'enfuit à travers les cours On se mit à sa poursuite : mais bientôt, rendu furieux, il fit volte-face et fonça sur tout ce qui se trouvait devant lui. Rien de plus efficace pour faire le vide que les cornes du bœuf en colère. En un clin d'œil la cour était devenue déserte. La porte, comme bien vous le pensez, en avait été prudemment fermée dès qu'avait commencé la fugue. De sorte que la bête put, trois heures durant circuler dans sa vaste prison en bravant ses gardiens. Mais ceux-ci, évitant de l'attaquer de front, restreignant peu à peu l'espace autour de lui parvintent enfin à se saisir de la corde qui traînait et à le faire pénétrer dans la bouverie. Cette dernière opération ne s'était pas accomplie sans qu'à trois qu'ils étaient le bœuf ne les eut quelque peu secoués et bousculés. Mais enfin la bête était enfermée. On la laissa bien une heure, le temps de calmer, pensait-on. Précaution inutile. Il fallut qu'un des hommes passât par la fenêtre, tantis que ses compagnons maintenaient l'animal en tirant sur la corde. Le dénoûment était proche. L'homme était armé du couteau traditionnel. Du premier coup, il coupa un jarrêt à la bête, qui s'affaissa, et du second coup il lui coupa la gorge. En voilà au moins un qui n'avait pas « l'habitude » d'aller à l'abattoir.

— LES NÈGRES AUX ÉTATS-UNIS. — Un fait remarquable se produit depuis un mois aux Etats-Unis. Les Etats-Unis du sud sont menacés de rester sans bras, pour la culture du coton, du sucre et du tabac, leurs principaux produits. Les gens de couleur émigrent par milliers à l'Ouest et surtout dans le Kansas, là ou le vieux John Brown commença vers 1856, sa campagne contre le Sud, qui se continua par sa pendaison, en 1859 et se termina par l'ouverture en 1857 de la guerre civile entre le Nord et le Sud.

Les noirs croient qu'ils ne sont pas libres réellement dans le Sud, où les anciens démocrates sont redevenus les maîtres politiques, grâce aux dernières élections. Les nègres sont déjà partis par milliers mais tous ne peuvent pas aller jusqu'au Kansas faute d'argent ; ceux y sont arrivés n'y trouvent pas d'emploi et n'ont pas les fonds nécessaires pour acheter des fermes déjà en rapport, ou pour attendre deux ans s'ils se cantonnent sur des terrains à défricher qui ne donneront des récoltes que dans 20 mois. La misère la plus atroce règne donc parmi ces malheureux. Les nouvelles sont encore contradictoires sur cette question qui passionne vivement l'opinion publique ; on ne sait pas encore au juste les véritables motifs qui ont causé cette émigration d'un nouveau genre.

Mais il n'y a malheureusement aucun doute sur l'affreuse situation des émigrants dont beaucoup voudraient retourner à leurs champs du Sud où les Chinois de Californie sont tout prêts à aller s'établir.

— Le nouvel exécuteur des hautes œuvres est assuré de ne pas avoir de trop longs loisirs.

On sait que « Monsieur de Paris » est mort. Sa succession est naturellement fort convoitée. On ne sait encore quel sera « l'heureux titulaire ». Un journal ministériel parle cependant d'un certain Gagnet, actuellement « premier adjoint ». Gagnet a cinquante-trois ans, il est grand et d'allures un peu aristocratiques pour l'emploi, toujours convenablement vêtu, d'une conversation douce et fort agréable, surtout si on le met sur le terrain de l'abolition de la peine de mort, dont il est un disciple fervent !!!

Avant que la question pendante soit tranchée, hâtons-nous d'emprunter au chroniqueur du *Temps* quelques renseignements sur l'exécuteur défunt. Nicolas Roch semblait véritablement né pour son métier. Arrière-petit-fils et fils d'exécuteurs, il s'était familiarisé dès ses premières années avec sa triste besogne. Dès 1834, lors de sa première nomination officielle, il comptait déjà dix années de service, et il n'avait alors que vingt et un ans. Son père, en effet, l'avait constamment emmené avec lui dès l'âge le plus tendre ; voilà une prévoyance toute paternelle.

Déjà Roch avait assisté à de terribles scènes. Notre confrère du *Temps* fait le récit d'une exécution qui dut laisser à tous ceux qui y assistèrent d'ineffaçables souvenirs.

« Roch était aide-assistant dans l'affaire de Montcharmont, dit le *Braconnier*. Ce malheureux, qui était doué d'une vigueur extraordinaire, s'était barricadé dans sa cellule ; on eut toutes les peines du monde à vaincre sa résistance. Il finit pourtant par se laisser vêtir tant bien que mal, et on lui lia les mains et les pieds.

« Nouveau cambat au pied de l'échafaud. Mont charmont parvint à accrocher ses pieds aux marches en bois de l'escalier et, de ses larges épaules, à s'arc-bouter de façon à défier les efforts des exécuteurs. La lutte dura trente-cinq minutes. De guerre lasse, on le ramena à la maison d'arrêt, et il voulut faire le trajet à pied. Le soir, l'exécuteur de Dijon, mandé en toute hâte, vint prêter main forte à ses collègues, La justice eut son cours dans la même journée. Interrogé sur cet étrange épisode, Roch répondit : « L'amour propre de mon confrère de Châlons a été la seule cause du tous les *inconvénients* que nous avons éprouvés. Je voulais lier le condamné, et ma manière, qui ne m'a jamais fait défaut, m'eût tout aussi bien favorisé ce jour-là qu'autrefois. La preuve en fut évidente à l'arrivée de l'exécuteur de Dijon. Sa présence devint inutile ; ce que je voulais faire le matin, on me le laissat faire le soir, et tout se *termina à ravir.* »

— Voici, d'après la *Gazette des Tribunaux*, les nouveaux renseignements qu'a produits l'enquête sur le crime de Bobigny. Les explications fournies par le gendre de Terret, que le commissaire avait gardé avec lui pour la confrontation, ont prouvé qu'il était à l'abri de tout soupçon, et il a été laissé en liberté.

Plusieurs personnes habitent la maison dans laquelle le crime a été commis, et cependant aucune d'elles n'a entendu le moindre bruit.

Le rez-de-chaussée de la maison comprend trois pièces; celle dont la porte donne sur le derrière est occupée par une des belles-filles de la victime; dans l'autre chambre était couché un enfant de cinq ans, et dans la troisième se tenait enfin Terret qui, chaque nuit, aussitôt le départ de sa femme, avait l'habitude de s'enfermer à clef.

Or quand la femme Terret arriva dimanche matin chez elle, toutes les portes, même celle de la chambre de son mari, étaient ouvertes, et nulle part cependant on ne trouvait de traces d'effraction.

Il a donc fallu que l'assassin eût traversé la chambre de la belle-fille et celle de l'enfant pour arriver à la porte de la chambre où couchait Terret, une porte qui a été ouverte avec une clef dérobée.

Un garçon jardinier, qui couche au-dessus du rez-de-chaussée, a déclaré dans sa déposition avoir vu de la lumière dans la chambre de son patron, mais il affirme, lui aussi, n'avoir entendu aucun cri. Ses réponses n'ont pas entièrement, paraît-il satisfait le chef de la sûreté, puisque sur son ordre il a été gardé à la disposition de la justice jusqu'à la fin de l'enquête.

Le *Figaro* dit que ce jardinier se nomme Jean-Baptiste Petiot. C'est un petit vieillard, encore vert, bien qu'un peu courbé par les travaux de culture. C'est un type de vieux paysan madré qui réfléchit avant de répondre. Il s'est pourtant coupé plusieurs fois dans sa déposition, et c'est ce qui a attiré les soupçons sur lui.

Il explique sa sortie ainsi. Etant vieux, il dort peu et par intervalles. Couché à deux heures, il a eu un bon moment de lourd sommeil, puis il s'est réveillé, et croyant avoir dormi plus longtemps, il s'est levé pour aller acheter du tabac. Il n'a même pas songé à regarder s'il y avait de la lumière chez son maître.

L'autopsie a été faite à onze heures hier matin par M. le docteur Brouardel. Elle n'a rien révélé de particulier.

Après en avoir communiqué le résultat à M. le juge d'instruction Guillot, M. Foucqueteau est reparti pour Bobigny, afin d'y procéder à de nouveaux interrogatoires.

Aujourd'hui, le corps sera ramené à Bobigny pour l'inhumation.

— Un déplorable accident est arrivé à Paris hier matin, chez M. Gounod, place Malesherbes :

Un domestique nettoyait des carreaux au deuxième étage, occupé par le maëstro. Un faux mouvement lui a fait perdre l'équilibre, et il est tombé sur le pavé, où il s'est broyé le crâne. Le malheureux est mort sur le coup.

— L'ÉLÈVE PIÉDEFER. — Il peut arriver dans les classes très-nombreuses de certains établissements universitaires, qu'un professeur ne connaise pas tous ses élèves. A ce sujet, un chroniqueur du *Temps* raconte une *scie* assez drôle qui fut montée par des lycéens facétieux à un professeur myope :

Ne s'avisèrent-il pas, un beau jour, d'imaginer l'existence d'un nouveau venu : l'élève Piédefer. Sa première copie fut confiée à la rédaction de plusieurs conspiraseurs. Elle portait en tête la formule classique : *Lege, quæso*, et la signature *Piédefer*

Les plus malins avaient pris leurs précautions. Les fautes d'orthographe alternaient avec les expressions correctes ; à côté d'une phrase tirée des meilleurs auteurs s'étalait un solécisme brutal, Le tout était plein de défaillances et de promesses.

Cette première épreuve eut plein un succès. Quand le professeur rendit compte des devoirs de la veille et qu'il arriva à la composition de l'élève Piédefer.

— « Messieurs, dit-il avec sa solennité habituelle, votre nouveau camarade a encore beaucoup à apprendre ; mais il est plein de dispositions. Avec un peu de travail et d'attention, je ne doute par qu'il n'arrive a se faire un rang dans la classe dans la classe. Travaillez élève Piédefer, et vous arriverez. Prenez des notes, prenez de la peine c'est le fond qui monque le moins. »

Huit jours après, l'élève Piédefer etait en progrés. Les premiers de la classe s'étaient mis de l'affaire ; les barbarismes avaient disparu. Ça et là un pauvre petit solécisme dressait timidement sa tête coupable, il y avait encore à reprendre, mais les critiques ne pouvaient porter que sur des détails.

La quinzaine ne s'était pas écoulée que les solécismes eux-mêmes s'étaient faits rares. Cette fois, c'étaient les cinq premiers, plus forts, qui avaient mis leur intelligence en commun.

Le bon M. Pierron n'en revenait pas :

— Voyez, messieurs, disait-il, ce que c'est que l'application et le travail ! Il y a moins d'un mois, l'élève Piédefer tenait la queue de la classe ; le voila presque à la tête. Tremblez, Barsagnac, et vous Cahuzan, et vous, Cacourdan, et vous, Durand Justin ; Tremblez ! Piédefer vous rejoint, Piédefer vous distancera si vous n'y prenez garde. Piédefer est déjà digne du concours général encore un peu, et il sera le premier !

Puis, comme frappé d'une illumination subite :

— Venez ici Piédefer, et répondez à mes questions.

Un silence général lui répondit. L'élève Piédefer — et pour cause — ne se déclarait pas.

Quelques voix timides s'élevèrent alors:

— Il est malade depuis hier, monsieur, il n'a pas u venir. Sa santé est très délicate

— Contre temps facheux ! s'écria l'excellent M. Pierron ; que disait donc l'auteur latin : *Mens sana in corpore sano* ? Hélas ! trop souvent le vrai mérite habite un corps malade. Espérons que l'élève Piédefer sera bientôt rétabli.

L'alerte avait été chaude. Pendant huit jours, l'élève Piédefer ne donna aucun signe de vie ; il était porté régulièrement, matin et soir comme absent.

Le huitième jour, il faisait sa rentrée par un devoir étourdissant; les chefs de la conspiration avait réussi à interesser à leur cause quelques forts en thême des environs. Sa composition était irréprochable de style et d'invention : c'était un pur chef-d'œuvre.

Pour le coup, M. Pierron n'y tient plus. Il aurait eu Piédefer sous la main qu'il l'eut embrassé devant toute la classe. Mais, ce jour-là encore le triomphateur était absent. La maladie l'avait repris.

La plaisanterie avait assez duré. Le lendemain, au moment d'enfrer en classe, M. Pierron recevait une lettre de faire part, lithographié, lui annonçant le décès de l'élève Piédefer, enlevé à la fleur de l'âge par une méningite aiguë.

Le digne homme ne put retenir ses larmes.

LETTRES MORTUAIRE ET D'OBIT à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décret portant promotion dans le corps du génie.

Arrêtés nommant des percepteurs.

Rapport sur la liberté de la presse en France, adressé au ministre de l'intérieur et des cultes par le directeur de la presse.

Réunion des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne (section de mathématiques).

—

Le *Figaro* publie l'information suivante :

« Plusieurs journaux ont annoncé hier soir la mort du général Douay; nous sommes heureux d'être à même de démentir cette nouvelle.

» Le général Félix Douay est assez sérieusement indisposé, il est vrai, son état exige même de très grands soins, et afin de suivre le traitement que réclame sa situation, il a dû se retirer dans une maison de santé située rue Andinot; mais le cas n'est pas désespéré, et le bulletin des médecins, sur la journée d'hier, laissait prévoir que le malade pouvait espérer d'entrer bientôt en convalescence.

—

Deux vacances vont se produire, l'une au conseil d'amirauté, l'autre au conseil des travaux de marine. On assure que la première serait destinée à M. le contre-amiral Serre, attendu en France à bord de la *Magicienne*, et la seconde à M. le contre-amiral Allemand, qui vient de rentrer avec la *Thémis*.

—

Hier, a eu lieu, au cimetière de Saint-Ouen, l'enterrement civil de Henri Delescluze.

M. Emile Richard, de la *Marseillaise* a prononcé sur la tombe un discours plusieurs fois interrompu par les applaudissements des assistants.

« Amnistie ! a-t-il dit, tel doit être le mot d'ordre de tous les vrais républicains tant qu'il restera en Nouvelle-Calédonie un seul déporté, en Belgique, en Suisse, ou en Angleterre, un seul exilé, à Clairvaux un prisonnier. »

—

On a annoncé dit le *XIXe Siècle* que M. J. Grévy, président de la République, était parti ou allait partir pour Nice avec sa famille. Le fait n'est pas exact; M. Grévy avait et a encore l'intention d'aller passer cinq ou six jours dans le Jura. Mais la persistance du mauvais temps rend très problématique l'exécution de ce projet, M. Grévx tenant à être à Paris quand le Sénat se réunira, c'est-à-dire le 10 mai.

—

On nous écrit de Saint-Pétersbourg, a l'*Agence Havas*, 15-27 avril :

L'*Invalide russe* publie, à la date du 14-26 avril, un ordre du jour du grand-duc Nicolas, d'après lequel les officiers, les soldats et les employés des chancelleries militaires doivent envoyer des inventaires détaillés de toutes les armes qu'ils possèdent, à leurs chefs respectifs. Ces inventaires, jusqu'à nouvel ordre, doivent être gardés dans les chancelleries de l'arrondissement militaire de Saint-Pétersbourg.

Les propriétaires de fusils ou de toute autre arme ne peuvent les prêter pour quelque motif que ce soit, à des particuliers, avant que ces derniers ne leur montrent des permis délivrés par la police ou les autorités compétentes. Les chefs militaires restent seuls juges si le soldat ou tel employé subalterne a le droit de garder une arme quelconque, en dehors de celle qu'il doit porter comme militaire.

Toutes ces dispositions doivent entrer en vigueur *le 22 avril 5 mai au plus tard*. Toute contravention à ce règlement entrainera des peines disciplinaires édictées par les lois militaires actuellement en vigueur.

—

Le temps qu'il fait.

Le bureau météorologique du *New-York-Hérald* nous communique la dépêche suivante :

Nek-York, le 30 avril, 8 h. du matin.

Des dépressions successives commenceront à affecter les côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvége entre les 30 avril et 2 mai. Pluies et forts vents du sud au nord-ouest, peut-être éclairs. Eclaircies momentanées.

—

Petite Bourse du 30 avril.

3 % 79,32 1/2. — 5 0/0 115.11 1/4 08 3/4. — Italien 78 35, 45. — Turc 11.32 1/2 30. — Banque Ottomane 498,75, 500. — Egypte 210, 210,62. — Chemin de fer égyptien 295. — Florin 66 7/16. — Russe 87 5/8. — Hongrois 79 15/16

Rentes calmes.

Valeurs fermes et affaires actives.

Dépêches Télégraphiques

L'élection du prince de Bulgarie

Vienne, 30 avril.

La *Viener Abendpost* dit que l'élection du prince de Battenberg constitue un nouveau et important progrès dans l'exécution du traité de Berlin. Ce choix trouvera un accueil sympathipue auprès de toutes les puissances signataires du traité.

Les bruits d'une union personnelle de la Bulgarie et de la Roumélie orientale seront, par ce choix, réduits au silence.

Un Naufrage

Londres, 30 avril.

Le steamer anglais *Nile* a échoué sur les roéhers de Linaela.

Une vingtaine de matelots se sont noyés,

Guerre anglo-Afghane

Sima, 30 avril.

Suivant des informations authentiques venues de Caboul, les affaires de Yakoub-Khanh sont en mauvais état. Aucun préparatif n'est fait pour occuper les défilés de Ghilzais. Les troupes de Yakoub-Khan sont mécontentes. Il y a de nombreuses désertions.

Des nouvelles contradictoires arrivent sans cesse au quartier général Browne relativement aux intentions de Yacoub-Khan et à l'action des tribus de la frantière.

Voyage du Roi d'Espagne

Séville, 30 avril.

Le Roi est arrivé hier soir à sept heures. Il a été acclamé à la gare.

S. M. retournera à Madrid le 5 mai, avec la princesse des Asturies.

Nouvelles de Bulgarie

Tirnova, 30 avril, soir.

L'Assemblée s'est réunie de nouveau aujourd'hui.

Le prince Doudoukoff a prononcé un discours dans lequel il a demandé à Dieu de bénir le choix de la nation bulgare. Il a exprimé l'espérance que la nomination du prince Battenberg, proche parent de la famille impériale, resserrera les liens qui unissent les Bulgares au Czar et à la Russie.

Le prince Doudoukoff a ajouté qu'il avait été profondément touché des manifestations d'attachement qui lui avaient été données hier par le peuple bulgare.

Il a déclaré que l'honneur de tout cela revenait à l'Empereur dont il avait seulement exécuté les volontés.

L'assemblée s'est ensuite ajournée jusqu'à l'arrivée du prince Battenberg. La commission chargée d'aller offrir le trône au prince Battenberg comprend l'archevêque Clément, MM. Karakovnawski, Stoïloff, Natievitsch, Gerf et Zankov.

Le prince de Battenberg est attendu dans la quinzaine.

Le prince Doudoukoff partira le 2 mai pour Londres. Il se rendra ensuite a Sophia.

La princesse Doudoukoff est repartie pour la Russie.

Le prince Doudoukoff a remplacé hier, par des fonctionnaires bulgares toutes les autorités russes de la Bulgarie.

Washington, 30 avril, s.

Le rapport de la commission d'enquête sur la circulaire métallique demande que les importateurs soient autorisés à adopter le système métrique pour les poids et mesures.

Le Vatican et la guerre du Pérou.

Rome, 30 avril.

Le Vatican a envoyé à ses chargés d'affaires et aux délégués apostoliques du Chili, du Pérou et de la Bolivie des instructions afin qu'ils s'emploient auprès des gouvernements de ces pays pour faire cesser la guerre ou pour la rendre la moins douloureuse possible.

Une lettre de l'empereur de Russie.

Saint-Pétersbourg, 30 avril.

On télégraphie d'Odessa, le 29, au journal le *Golos*:

« L'aide de camp général Obrontcheff a passé ici aujourd'hui, se rendant à Constantinople, où il doit remettre au Sultan une lettre de l'Empereur de Russie. »

M. Obrontcheff est aussi porteur d'une proclamation que l'Empereur adresse aux Bulgares, pour les exhorter à éviter les troubles et à se conformer aux prescriptions du traité de Berlin.

Une fausse nouvelle.

Rome, 30 avril, 9 h. 15 soir.

Il Bersagliere il dit qu'il a reçu de bonne source l'assurance que la nouvelle annonçant le départ de New-York d'un chargement d'armes destiné à Garibaldi est dénuée de tout fondement.

La députation des Epirotes part ce soir.

Le marquis de Salisbury espère que la Roumélie acceptera la situation nouvelle qui lui est faite par le congrès et quant à la Turquie, l'orateur croit que si des réformes sont introduites, l'empire turc survivra malgré tout, car sa chute aurait pour l'Europe des conséquences terribles.

Discours du marquis de Salisbury.

Le marquis de Salisbury assistait hier soir au banquet offert par l'association conservatrice de Middlesex où, répondant à un toast porté au ministère, le marquis de Salisbury a parlé longuement sur les affaires étrangères et condamné vivement certains hommes qui, en un moment critique où les intérêts de l'Angleterre paraissaient être menacés, ont profité de l'agitation causée par les atrocités commises en Bulgarie pour en faire profiter les intérêts de leur parti.

L'orateur exprime la conviction que les grandes puissances, sans exception, sont résolues à exécuter le traité de Berlin.

DERNIÈRE HEURE

Russie. — L'incendie d'Orenbourg

St-Pétersbourg, 1er mai, 3 h. s.

Un télégramme du gouverneur d'Orenbourg dit que le terrible incendie dont cette ville vient d'être le théâtre et qui a été causé par imprudence, a détruit 949 maisons, 2 églises, une mosquée, 4 moulins, 292 boutiques, plusieurs entrepôts, des écoles, l'hôpital et les bâtiments affectés à la police et à la justice de paix.

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours cotés précédemment.	Cours du 1 mai
Crespin-l. Anzin	75 ..	... ...
Marly.	127 ..	... ...
Annœullin . .	10 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	995 ..	... ...

CORRESPONDANCE FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIETAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 30 avril 1879.

La réponse des primes s'est faite à 79.40 sur le 3 0/0, à 81.62 1/2 sur l'amortissable et à 115.22 1/2 sur le 5 0/0.

Presque toutes les primes vendues fin avril ont été levées.

Après la réponse, il y a eu un trop plein de rentes et les cours ont fléchi.

On a fermé à 115.02 1/2 sur le 5 0/0, à 79.30 sur le 3 0/0 et à 81.55 sur l'amortissable.

Le Crédit Foncier s'est négocié do 760 à 762 1/2 ; nous rendrons compte demain de son assemblée qui n'est pas encore terminée au moment où nous écrivons.

Il y avait de la fermeté sur le Crédit Lyonnais à 673.75, et sur la Banque Ottomane à 498.

Les fonds étrangers étaient faibles en clôture.

On offrait le 5 0/0 italien à 78.40, le russe 1877 à 87 11/16, le 6 0/0 hongrois à 79 15/16, le 5 0/0 Turc à 11.27 1/2, les Egyptiennes unifiées à 212.

RENSEIGNEMENTS. — *Chemin de fer de Paris-Lyon, Méditerranée.* — L'assemblée générale annuelle des actionnaires qui a eu lieu hier, a approuvé les comptes de 1878 et fixé le dividende à 55 fr. par action.

Chemin de fer de l'Est. — L'assemblée générale qui a eu lieu hier, a approuvé les comptes de 1878 et fixé le dividende à 33 fr. par action. Elle a approuvé en outre, 1° deux traités avec la société financière de Doulevant pour la construction et l'exploitation du chemin de fer de Vassy à Doulevant ; 2° les bases d'un nouveau règlement de la Caisse des retraites du personnel de la Compagnie.

Adresser les demandes de renseignements, ordres de Bourse coupons à encaisser, etc., à la Banque nationale.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 1er mai, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre: Nice, 761; Biarritz, 766. Le baromètre baisse mais reste néanmoins encore relativement assez élevé, avec vent d'entre Nord et Est. Probable: temps plus doux, ciel nuageux à beau.

Situation à Lille, le 1er mai 1879. — Baromètre : légère baisse, *beau temps*. Gros nuages menaçants. Vent N.-E. Thermomètre, 8 h. matin, plus 5 0/10; 10 h. plus 7 5/10; midi, plus 8 0/10; 2 h. soir, plus 10 0/10.

GRAND THÉATRE ROYAL

Sous la direction de **M. J. GRANSART**

Aujourd'hui et tous les soirs à 8 h.

L'exposition universelle. — Grande Fête magique. — Les spectres vivants, etc., etc.

Tous les dimanches, jeudis et jours de fêtes, à 3 heures, **Représentations enfantines.**

PRIX DES PLACES : Chaises-Stalles, 2 fr.; Premières 1,50; Deuxièmes 1 fr.; Troisièmes 50 c. — Pour la location des billets, s'adresser au théâtre, de 10 à 12 h. du matin, et de 2 à 4 h. du soir.

SOCIETE GENERALE DE HALAGE A VAPEUR

SUR LES

CANAUX DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Un des organes les plus importants de la presse belge, et qui s'est acquis une autorité incontestable dans les grandes questions industrielles, le *Moniteur des intérêts Matériels*, rend compte, dans les termes suivants, de l'essai qui vient d'être fait de la première ligne ferrée établie le long des canaux du Nord et du Pas-de-Calais par la Société de Halage à vapeur :

« Nous avons assisté, il y a quelques jours, à une expérience des plus intéressantes, à un moment où la question des voies navigables et celle de leur exploitation, en France et en Belgique, est tout à fait à l'ordre du jour. Nous voulons parler du halage à vapeur. C'est sur le canal d'Aire à à La Bassée, passant par Béthune, qu'avait lieu l'essai que nous allons décrire succinctement.

» Une voie de un mètre d'écartement est établie sur l'un des chemins de halage; sur cette voie circulent de petites locomotives de 4 à 15 tonnes, suivant le poids à remorquer, à deux ou trois essieux. Les roues motrices, à engrenage intérieur à la jante, sont commandées par un pignon qui fait 140 tours par minute, ne communiquant à la machine qu'une vitesse maxima de 12 kilomètres à l'heure. Un seul homme suffit à la conduite de la machine.

On forme sur le canal un train de bateaux; un câble de 75 mètres de longueur est attaché à l'arrière de la locomotive, qui remorque les bateaux sans la moindre difficulté. Le fait saillant de cette expérience, qui était faite en petit comité d'ingénieurs, est qu'*une* tonne de machine remorque *cent* tonnes de poids utile de marchandises; la locomotive pesait 4 tonnes et demie, en charge: le tonnage effectif de deux bateaux de gravier remorqués était de 468 tonnes, sans compter le poids de la coque de ces bateaux. La vitesse réelle était de 4 kilomètres à l'heure, qui, déduction faite des ralentissements pour croiser d'autres bateaux et le passage de deux ponts, a été réduite à 3 kilomètres effectifs à l'heure. La remorque d'un bateau vide a été faite au retour; 8 kilomètres ont été parcourus en 50 minutes, soit une vitesse de près de 10 kilomètres à l'heure, avec la même machine de 4, 5 tonnes, à 2 essieux. Mais le remous dans le canal était assez fort; les berges seraient rapidement détériorées par cette vitesse anormale.

Pour rester dans de bonnes conditions, on doit marcher en charge à une vitesse réelle de 5 kilomètres à l'heure, qui se réduira à 4 kilomètres par les ralentissements forcés et, à vide, à une vitesse de 7 kilomètres, se traduisant en vitesse définitive de 6 kilomètres.

La portée de cet événement, car c'est une révolution dans le mode d'exploitation des canaux, est énorme, et chacun ne peut qu'y gagner : les mariniers d'abord, qui feront plus de voyages dans le même temps, avec un prix moindre de halage que s'ils étaient remorqués par des chevaux : la moyenné de vitesse de la remorque par chevaux est de 1,5 kilomètres à l'heure seulement:

Les industriels ensuite, exploitants de charbons surtout, qui verront le fret diminuer rapidement, ce qui leur permettra un écoulement plus facile de leurs produits et égalisera les armes de la lutte avec l'étranger.

Le halage à vapeur va être installé de suite entre Saint-Omer et Bauvin, sur les canaux de Neuffossé et d'Aire à La Bassée, soit un parcours de 60 kilomètres. Plus tard, il permettrala remorque des bateaux sur les canaux de Bourbourg, de Calais et sur l'Aa canalisée, assura l'expédition à peu de frais de tous produits, de Dunkerque, Gravelines et Calais vers Douai et Paris.

LA POPULAIRE

Cette nouvelle et importante Compagnie dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs sera pour les classes moyennes un grand bienfait. Elle donne, en effet, aux travailleurs et employés qui forment en France la masse des habitants, le moyen simple et pratique de remédier par une prime annuelle extrêmement minime, au dénûment et aux soucis que leur causerait un accident même peu grave, tout en leur permettant d'effectuer les poursuites et recours contre les fauteurs de l'accident. En outre, leur garantir qu'ils laisseront derrière eux, si la mort les enlevait, un capital suffisant pour atténuea les conséquences de leur perte.

Elle facilite aux petites bourses l'accès dès l'origine d'une affaire d'assurances, chose assez rare, car généralement on leur fait payer 2 ou 300 francs plus cher, six mois après l'émission, les titres de Compagnies d'assurances qu'ils pourront souscrire au pair (à la *Populaire*), alors que dans les autres Compagnies ils sont accaparés au début par un très-petit nombre de personnes, qui ne les rendent au marché qu'avec une forte plus-value appelée *prime*.

Elle offre aux capitaux un emploi sûr, sérieux et rémunérateur dès la première année.

Sûr et sérieux, car tous les fonds provenant de la souscription et ultérieurement des assurances, seront placés (*sauf ce qui est nécessaire comme fonds de Roulement*) en titres de Rentes françaises, ou obligations de villes et chemins de fer garantis par l'Etat. — Titres qui seront déposés à la Banque de France, et ne pourront en être retirés que pour solder les sinistres.

Rémunérateur dès le premier exercice, car à l'opposé de toutes les Compagnies d'assurances qui, sans exception, restent au début forcément plusieurs années sans distribuer le plus petit dividende, uniquement parce que le montant total des deux premières primes, quelles encaissent est toujours absorbé par les courtiers. La *Populaire*, au contraire, encaissera réellement dès l'assurauce effectuée le montant net de la prime, soit : 4 francs.

Or, pour être immédiatement éclairé sur l'avenir plus que brillant réservé à la nouvelle Compagnie et se convaincre qu'elle gagnera forcément beaucoup d'argent, il suffit de consulter les statistiques officielles établies par les soins du gouvernement des dix dernières années.

Nous rappelons à nos lecteurs que la souscription sera ouverte à partir du 5 mai prochain. On peut souscrire dès aujourd'hui chez **M. Dardespinne**, banquier, *17, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris*, qui enverra sur demande affranchie les prospectus et statuts de la Ce.

(Voir aux annonces les conditions de la Souscription.)

18532—2009

La Société Française et Financière

Capital : **Six millions.**

Exécute les ordres de bourse au courtage officiel, sans commission; paie les coupons à ses clients 15 jours avant leur échéance, sans escompte ni commission. *Placements de fonds avantageux.*

18, rue de la Chaussée d'Antin, Paris

18468

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCÈS

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions e poitrine chaud et froid toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie-(consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelles rétentions les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique « Revalescière Du Bary. »

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant;à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité surtout dans les diabètes, let constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. — Docteur RUD WURZER, membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,63 : 25, rue des Boulangers Mulhouse 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourissante que la viande elle économise encore 500 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil. 70 fr. — Les BISCUITS DE REVALESCIÈRE, en boites de 4, 7 et 70 francs. — La REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses 4 fr., de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses 16 fr.; de 567 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36, 70 fr. FRANCO. — Dépôt à Roubaix chez MM. Moreille-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille; DESPINOY épicier, et partout chez les bons pharmaciens, et épiceries. — DU BARRY et Ce. LIMITED.26, Place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176, rue du Collège, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au **Comptant** *et à* **Terme**; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**

Afin d'offrir toutes facilités de garanties les Achats et Ventes se feront de la main la main, *Espèces contre titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages

Souscriptions sans frais *à tous les emprunts*

encaissement gratuit de tous les coupons. 18518

Les médicaments recommandés pour faciliter la digestion sont nombreux, et souvent le médecin est embarrassé dans son choix. Le savant et regretté professeur Pétrequin de Lyon, partant de ce principe que les alcalins font la base de la plupart des eaux minérales préconisées pour les maux d'estomac, a eu l'idée d'associer les alcalins à l'acide qui se trouve naturellement dans l'estomac pour aider à la digestion. C'est ainsi qu'il a fait préparer avec l'acide lactique combiné à la soude et à la magnésie les Pastilles aux lactates alcalins de Burin du Buisson.

L'expérience a démontré que ces pastilles, prescrites par la plupart des médecins s'emploient avec succès dans la dyspepsie, la gastralgie, les douleurs d'estomac, les renvois de gaz, les aigreurs et les digestions langues, pénibles et douloureuses. 17717